

Swiss Life AM lance Swiss Life Funds (Lux) Bond Inflation Protection

Swiss Life Asset Management ouvre à ses clients institutionnels et particuliers un nouveau fonds : Swiss Life Funds (Lux) Bond Inflation Protection.

L'objectif de SLF (Lux) Bond Inflation Protection est d'apporter une réponse innovante, originale et efficace aux investisseurs qui souhaiteraient se prémunir contre une accélération de l'inflation, voire de tirer profit de cette accélération, sans pour autant subir comme la plupart des fonds traditionnels, un risque lié aux variations de taux.

La crise des *subprimes* a précipité le monde dans la plus grave crise économique et financière qu'il ait sans doute eu à affronter. L'ampleur du phénomène a conduit de très nombreux gouvernements à prendre des mesures jamais observées en temps de paix.

Cette politique a sans doute permis de rompre le processus de dislocation dans lequel l'économie mondiale et les marchés s'étaient dangereusement engagés. Mais elle s'est également traduite par une augmentation considérable de l'endettement des Etats.

Le moment venu, ces Etats devront nécessairement relâcher leurs efforts de soutien, et engager une politique d'assainissement drastique de leurs finances. Mais ils pourraient aussi être tentés de largement monétiser leurs dettes pour alléger leurs fardeaux, au risque de provoquer un retour de l'inflation dont ils seraient d'ailleurs les premiers bénéficiaires...

Un Opcvm « pur » inflation

La protection contre l'inflation offerte par les **Opcvm indexés sur l'inflation traditionnels** est très imparfaite. Ces Opcvm sont en effet généralement composés d'**obligations indexées**, dont le coupon et le prix de remboursement sont certes indexés sur l'inflation, mais **qui restent sensibles à l'évolution des taux d'intérêt**, ce qui réduit leur attrait.

Le comportement de ces fonds est donc décevant durant les périodes de recrudescence de l'inflation car ces périodes se caractérisent généralement par des remontées de taux qui impactent directement la valeur des titres en portefeuille : les bénéfices retirés de l'indexation sont plus ou moins compensés par les pertes résultant de la hausse des taux.

SLF (Lux) Bond Inflation Protection vise à **rompre avec cette logique** en immunisant systématiquement le portefeuille contre les mouvements de taux, de manière à réduire son exposition au seul risque d'inflation. Il permet donc à l'investisseur d'être **exclusivement exposé au risque d'inflation**, ce qui le différencie fondamentalement des produits existants.

L'inflation considérée comme une nouvelle classe d'actif

SLF (Lux) Bond Inflation Protection **aborde le thème de l'inflation sous un angle nouveau** : il est sensible aux changements dans les anticipations d'inflation, mais ne subit aucune influence des mouvements de taux, alors que les produits indexés classiques sont sensibles aux mouvements de taux, mais ne réagissent pas aux changements dans les anticipations d'inflation par le marché.

Cette caractéristique ouvre de nouvelles perspectives aux gérants de portefeuille : l'inflation n'est plus seulement un risque contre lequel on cherche à se couvrir. **L'inflation devient en quelque sorte un actif dont il est également possible de tirer un profit**. Le produit classique permet au mieux de maintenir le pouvoir d'achat de l'investisseur obligataire. SLF (Lux) Bond Inflation Protection peut lui apporter un surcroît de rendement.

En conséquence, le gérant de fonds indexés réduira paradoxalement l'exposition de son portefeuille quand il estimera que le marché sous-estime le risque d'une accélération de l'inflation, tandis qu'inversement le gérant de SLF (Lux) Bond Inflation Protection cherchera à augmenter la sensibilité de son portefeuille à l'inflation s'il partage cette même analyse du marché.

L'ouverture internationale

L'ouverture internationale propre à SLF (Lux) est déterminante dans notre approche car elle permet au gérant de **tirer le meilleur parti des perspectives que lui offre ce nouveau concept.**

Elle lui donne en effet la **possibilité d'allouer l'essentiel de ses risques dans les zones géographiques où les anticipations d'inflation sont sous-estimées**, et au contraire d'être moins présents sur les pays où les risques de dérapage des prix sont à ses yeux les plus faibles.

Depuis sa création le produit surpondère ainsi largement les marchés américain et anglais où les risques inflationnistes nous semblent les plus marqués, et qui représentent respectivement 62% et 15% de son exposition. Il est en revanche peu investi sur la Zone Euro où la tolérance à l'inflation nous paraît inversement plus réduite.

Pour l'investisseur européen SLF (Lux) Bond Inflation Protection est donc bien plus qu'un simple produit de couverture destiné à se protéger contre une éventuelle résurgence de l'inflation, d'ailleurs hypothétique en Zone Euro. Avec lui l'inflation devient un actif à part entière qui trouve sa place, au même titre que les taux, les actions ou les matières premières, dans l'allocation d'un portefeuille diversifié.

Swiss Life AM en quelques chiffres

A fin novembre 2009, Swiss Life AM gère au total 7 milliards d'euros pour le compte de la clientèle tierce en France et en Suisse.

La gestion pour compte de tiers de Swiss Life AM en France au 30/11/2009 :

	AuM TPAM
<i>en millions d'euros</i>	France
Monétaire	1 830
Obligations	849
Actions	559
Diversifiées	515
Produits dérivés	-
Alternatifs	9
Autres	9
Immobilier	-
Total France	3 771

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez consulter notre site web : www.sl-am-france.com

Contacts presse

Véronique Eriaud
Tél : 01 40 82 47 92
Email : veronique.eriaud@swisslife.fr

Emilie Leduc
Tél : 01 55 30 70 93
Email : emilie.leduc@trimedia.com